

# MOISSAC VALLÉE FRANÇAISE



Numéro 108

mars 2025



## AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

- *EDITORIAL DU MAIRE*
- *POINTS SUR LES TRAVAUX DE VOIRIE*
- *AUTRES PROJETS ET INVESTISSEMENTS DE LA COMMUNE*
- *FINANCES*
- *PROJETS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES*
- *INFORMATIONS GÉNÉRALES*
- *ACTUALITÉS DE LA COMMUNE*
- *ARTICLE EPTB*
- *AGENDA – ÉTAT CIVIL - INFORMATIONS PRATIQUES*

Retrouvez le bulletin ainsi que toute l'actualité de la commune et de ses environs sur le site internet de la commune  
=> « [moissac-vallee.fr](http://moissac-vallee.fr) »

**Horaires mairie :** Le secrétariat de la mairie est ouvert au public :

- Le mercredi de 9h00 à 12h00
- Le jeudi de 9h00 à 12h45 et de 13h30 à 17h00

Téléphone : 04 66 44 71 31

Mail : [mairie.moissac.v.f@wanadoo.fr](mailto:mairie.moissac.v.f@wanadoo.fr)

## LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens

L'année écoulée a été particulièrement difficile avec la dissolution de l'assemblée nationale et un gouvernement instable. Des élections américaines qui bouleversent les équilibres géopolitiques, faisant peser sur notre pays des risques méconnus depuis plusieurs décennies.

Plus proche de notre quotidien, sur lequel nos actions se concentrent, ce bulletin vous offre des informations sur les projets réalisés durant l'année écoulée tels que l'adressage, la rénovation de la piste DFCL, la mise en œuvre de la télégestion du réseau d'alimentation en eau potable et assainissement, l'ouverture de la bibliothèque, la réfection de la cour de l'école... et les dossiers engagés tels que la Défense Extérieure Contre les Incendies (DECI), la prochaine rénovation du village vacances.

Je tiens ici à remercier chaleureusement les membres du conseil municipal qui œuvrent quotidiennement, sans oublier notre secrétaire générale de Mairie, nos agentes et nos prestataires. Chacun avec ses compétences professionnelles et ses qualités humaines, au service de la collectivité.

Les prochaines élections municipales sont prévues en mars 2026. Un débat se tient actuellement à l'assemblée nationale, visant à en modifier le mode de scrutin.

Le scrutin plurinominal avec possibilité de panachage serait remplacé par un scrutin de liste paritaire. Avec toutefois la possibilité de déposer des listes incomplètes. Ainsi le Conseil Municipal de Moissac composé de 11 élus pourrait être validé avec 9 élus.

Nous vous proposerons dans les prochaines semaines une réunion publique afin de partager davantage les projets municipaux, le contexte dans lequel nous évoluons, et d'écouter vos souhaits pour le territoire.

Prenez soin de vous, prenez soin de vos voisins.

Je reste à votre disposition.

Bien sincèrement

**Philippe Flayol**  
**Maire**

# TRAVAUX DE VOIRIE

## POUR L'ANNEE 2025

**Nous avons à maintenir en état 34.7 kms de voirie communale, dont 14kms environ sont revêtus (comprendre goudronnés).**

Pour les chantiers de travaux publics et de voirie qui sont des dépenses d'investissement (murs de soutènement, profilage de voies, aqueducs), nous disposons d'une subvention du Conseil Départemental de 40%, sur une enveloppe maximale de 31 700€ HT de travaux en 2025, soit un reste à charge de 19 000€ HT pour la commune.

En parallèle, les travaux d'entretien courant, qui sont des dépenses de fonctionnement, représentent un coût de 19 000€ HT annuels environ décomposés en :

- Débroussaillage et élagage confiés à l'association Contrats Verts sud Lozère,
- Passage annuel de l'épaveuse avec un prestataire,
- Élagage par cordiste, démontage arbres dangereux, nettoyage de ponts,
- Location Tractopelle de St Martin de Lansuscle pour réfection de coupe-eaux, curage d'avaloirs et fossés,
- Interventions ponctuelles fréquentes d'un prestataire (micro-entreprise) pour petites interventions.
- Déneigement.



**Comment sélectionne-t-on les chantiers de voirie pour l'année à venir ?**

L'intégralité des voies communales est sillonnée par les élus, afin d'observer les coupe-eaux, fossés, caniveaux, aqueducs, ponts, mouvements de terrains, dégradations de murs, états des revêtements.

Les besoins ainsi repérés sont ensuite hiérarchisés, sur les critères suivants:

1. Risque de coupure de voie par affaissement ou glissement de terrain.
2. Observation des flux de ruissellement générateurs de dégâts plus conséquents.
3. Amélioration de la circulation des véhicules de secours. (Gabarit et giration).
4. Maintenance et amélioration de voies revêtues.

Nous avons la possibilité de confier la maîtrise d'œuvre de ces travaux de voirie à Lozère Ingénierie. Cette agence technique dépendante du Conseil Départemental organise un groupement d'achat et un marché public pour la réalisation de ces travaux.

L'expérience nous montre que, pour certains travaux, on obtient un meilleur rapport qualité prix en traitant directement avec des entreprises locales.

C'est le choix que nous avons fait en 2024 et en 2025 dans l'intérêt de la commune de Moissac Vallée Française et de ses habitants.

## POUR L'ANNEE 2024

Les travaux suivants ont été réalisés :

- **La Pélocarié** (reprise de la chaussée, à l'embranchement du chemin de Croance).

*Avant*



*Après*



- **Can des Noyers** (reprise de la chaussée après travaux sur la piste DFCI) : réalisés le 23 septembre 2024.

*Avant*



*Après*



- **Pont de Moissac** : réfection des parapets en direction du chemin de Combes, réalisés en septembre 2024.

*Avant*



*Après*



- **Chemin Bourbon, St Roman de Tousque** (accès à la chèvrerie) : réalisés le 14 novembre 2024.

*Avant*



*Après*



- **Haut de la Grand'Rue** (avaloir face Larger) : réalisés le 13 novembre 2024.

*Avant*



*Après*



- **Chemin du Serre** (6 épingles à aménager).

*Avant*



*Après*



- **Le gué du Moulin** entre Bouscayrol et le pré du Combas : enrochements bétonnés à droite et à gauche, 25 m de fossés à recreuser, réalisés en juin et juillet 2024.

*Avant*



*Après*



- **Chemin de Barbécède, St Roman de Tousque** (reprofilage du chemin).

*Avant*

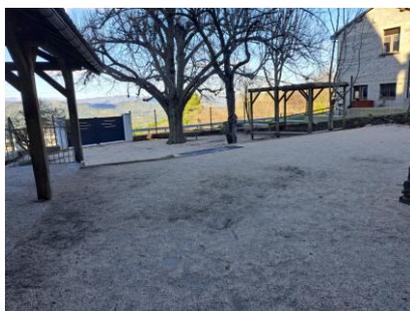


*Après*



## AUTRES TRAVAUX ET PROJETS DE LA COMMUNE

- Réfection de la cour de l'école
- Aménagement de la rampe d'accès à l'aire de jeu de St Roman
- Travaux sur le bâtiment de l'école
- Adressage
- Bibliothèque municipale
- Réfection de la piste DFCI
- Défense extérieure contre les incendies (DECI)
- Village de vacances
- Télégestion du réseau AEP



### RÉFECTION DE LA COUR DE L'ÉCOLE

Afin d'améliorer la sécurité et le confort des enfants, la cour de l'école a été rafraîchie.

En périphérie les têtes de murs ont été reprises, des panneaux grillagés et un portail sécurisent les accès.

Les sols ont été aplanis afin d'éviter les ruissellements destructeurs, les rampes refaites. Un apport de sable sur toute la surface permet aux enfants de jouer en sécurité.

Le montant des travaux s'élève à 13 000€ HT, financés à hauteur de 40% par l'État via la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

L'équipe enseignante peut désormais choisir avec les enfants des plants qui végétaliseront cet espace.

La mairie se chargera de préparer les plantations qui seront confiées aux enfants.

### AMÉNAGEMENT DE LA RAMPE D'ACCÈS À L'AIRE DE JEU DE SAINT ROMAN

Les équipements de l'aire de jeu ayant été changés en 2023, nous devons enchaîner avec la réfection de la rampe d'accès. Nos multiples recherches de financement ont été plus laborieuses et moins favorables qu'attendu.

Le réaménagement permettra d'accéder à l'aire de jeu depuis la route sur une pente plus douce en allongeant le tracé, avec des paliers de repos, et en supprimant les escaliers actuels. La pente actuelle étant par endroit à 20%, elle n'excédera pas les 10%.

Le montant des travaux pour la rampe s'élève à 14 292€ HT, financés à 34% par le Département.

Un garde-corps en fer forgé est prévu pour sécuriser l'ensemble.

La réalisation est prévue fin d'année 2025, avec des artisans locaux.

Le même garde-corps en fer forgé viendra remplacer le grillage en

mauvais état surplombant l'aire de jeu depuis le rond-point jusqu'au tilleul.

Une demande de financement complémentaire a été déposée en janvier.

### TRAVAUX BÂTIMENT DE L'ÉCOLE

Début 2024, nous avons confié une étude à des élèves de l'École des Mines d'Alès concernant la remise en état du bâtiment de l'école de St-Roman, dont la rénovation complète remonte à 1987.

L'étude éclaire les défaillances du bâtiment à l'origine des surconsommations énergétiques, et propose des solutions techniques de réhabilitation, estimations économiques à l'appui.

Au regard des moyens humains et techniques de la municipalité, nous avons choisi de traiter en priorité et en urgence la partie logement au dernier étage.

Ainsi pour l'année 2025, nous avons préparé 2 dossiers de financement, auprès de l'État et auprès du Département pour financer un devis de 32 500€ HT, correspondant à l'isolation des combles et au changement des menuiseries extérieures de l'appartement.

Nous espérons pouvoir réaliser ce chantier au 2<sup>nd</sup> semestre 2025.

La rénovation globale du bâtiment de l'école devra s'envisager lors du prochain mandat, nécessitant un marché public et une maîtrise d'œuvre.

## PROJET DE MISE À DISPOSITION DES DONNÉES D'ADRESSAGE

Les données d'adressage de la commune de Moissac Vallée Française ont été déposées dans la base adresse nationale en mai 2024. Ces données sont consultables en mairie sur rendez-vous.

**Un certificat d'adressage signé par le maire ou un de ses adjoints peut être délivré sur demande (par mail, par téléphone ou en mairie) pour vous aider dans vos démarches.**

**62 plaques de rue et panneaux** posés par la société ETSL48 à l'automne 2024

**282 plaques numéros** mises à disposition des habitants (Numérotation par système décimétrique)

**Financement : 14 373€ HT**  
État : 40% Commune : 60%

Aujourd'hui, il reste une cinquantaine de plaques numéros à distribuer, que vous pouvez récupérer en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Nous vous conseillons de renseigner vos nouvelles coordonnées sur le site service public à la page suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

**La biblio du clocher, lieu de vie, d'échanges, d'écoute et de partage**



### Nouveaux horaires :

- Mardi et jeudi de 16h00 à 19h00
- 1<sup>er</sup> mercredi de 14h00 à 17h00
- 3<sup>ème</sup> samedi de 10h00 à 12h00

Mail de l'équipe de la bibliothèque :  
bibliotheque.stroman@gmail.com

Notre bibliothèque, devenue médiathèque, fonctionne grâce au dévouement de bénévoles passionné(e)s qui nous font découvrir ou redécouvrir, depuis de nombreuses années, le plaisir de la lecture dans un esprit d'échanges et de partage.

Installée dans ses nouveaux locaux depuis la mi-décembre et inaugurée le 12 janvier 2025, La biblio du clocher vous accueille désormais plusieurs fois par semaine. L'équipe propose régulièrement, aux enfants comme aux adultes, des ateliers, des rencontres, des animations souvent rythmées par les événements culturels locaux et nationaux ; elle vous guide et accompagne dans vos choix et recherches.

En tant que membre des réseaux MI1 (Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère) et MDL (Médiathèques Départementales), la médiathèque dispose d'un nombre d'ouvrages plus important et vous donne gratuitement un accès H24 au catalogue collectif dématérialisé (livres, périodiques, CD/DVD, films et jeux).

Et chaque semaine, les enfants de l'école n'ont plus qu'à traverser la rue pour venir partager et découvrir tout ce que leur proposent les bibliothécaires.

Grâce à vos dons au fil de l'année et au renouvellement constant des collections, chacun peut trouver à La biblio du clocher de quoi satisfaire sa curiosité.

Au fil de toutes ces années, la boucle de partage de connaissances et de découvertes que représente ce lieu de culture dans notre commune ne s'est jamais rompue. Elle continue de transmettre, divertir, créer et ce, toujours dans un esprit convivial.

**Merci à toutes et tous de faire vivre cette médiathèque !**

## Bilan 2024



## RÉFECTION DE LA PISTE DFCI dite de la « voie royale » - section du Camp des Noyers

Les travaux de réfection de la piste DFCI sont terminés.

Il est encore prévu au printemps 2025 de dégager les atterrissements dus aux intempéries d'octobre 2024, et de rajouter un enrochement afin que le phénomène ne se reproduise pas.

Nous avons obtenu la remise en état après travaux des 200 m de voie communale qui ont été inclus aux travaux DFCI et financés à la même hauteur soit 80%

Le virage difficile devant l'exploitation de Patrick Carly a ainsi été considérablement élargi, avec l'autorisation de la famille Plantier pour installer un enrochement en extérieur du virage.

Remerciements aussi à Patrick Carly qui a autorisé l'entrepreneur à manœuvrer et stocker des engins sur sa propriété.

Merci pour leur bienveillance à l'égard de la collectivité.



## DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI)

### Bassins de la Cabanelle

Dans le cadre de la **Défense Extérieure Contre les Incendies (DECI)**, les collectivités ont l'obligation légale de mettre à la disposition des pompiers des moyens de stockage en eau.

La commune de Moissac Vallée Française a réalisé des études afin d'utiliser les deux anciens réservoirs AEP désaffectés de Saint-Roman de Tousque d'un volume cumulé de 150m<sup>3</sup> pour alimenter un nouveau poteau incendie à installer en bordure du village et de la RD 9 dite Corniche des Cévennes.

L'ensemble de ces travaux a été vu et étudié sur place avec les élus, l'entreprise Jullian TP, le SATEP Lozère, le SDIS, le service des routes du Département.

En 2025, les travaux consisteront à créer une nouvelle alimentation de ces 2 réservoirs à partir du réseau d'eau potable, poser une canalisation d'environ 280 ml pour alimenter le nouveau poteau incendie.

Le montant total des travaux est de 27 033€ HT, financés à 50% par le Département et à 30% par l'État.

Nous remercions les familles Verdier, Petit, Lauze qui ont autorisé l'installation de conduites sur leur propriété.

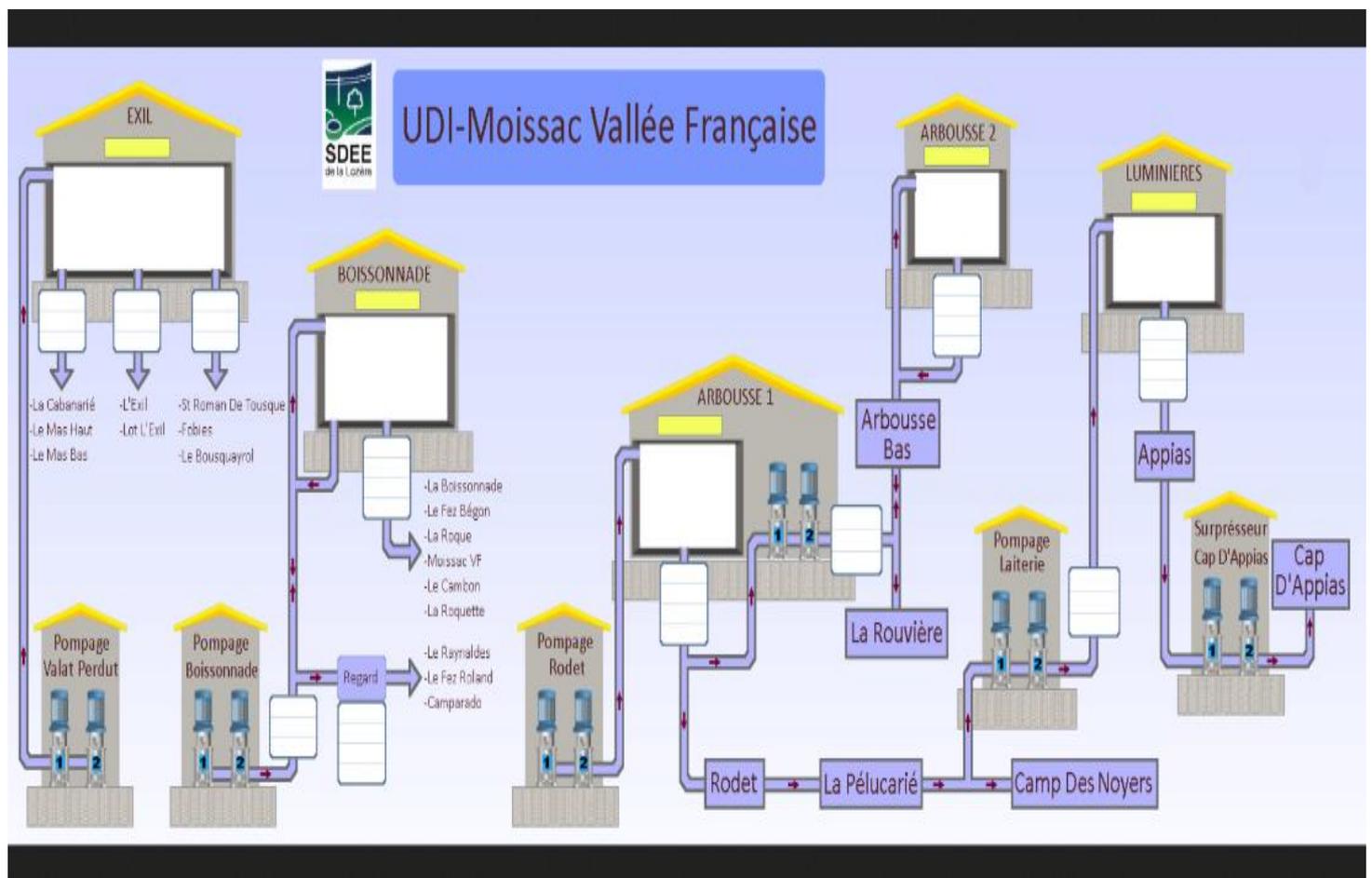
## MISE EN ŒUVRE DE LA TÉLÉGESTION DU RÉSEAU D'ALIMENTATION EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT (AEP)

La **1<sup>ère</sup> phase du déploiement** du système d'information graphique de la gestion de notre réseau d'alimentation en eau potable et assainissement (AEP) a été réalisée en 2023 : elle consistait à **cartographier** le réseau.

La **2<sup>ème</sup> phase du déploiement s'est terminée au 1<sup>er</sup> trimestre 2025**. Son objectif est de mettre en œuvre la télégestion pour mieux surveiller les équipements de notre réseau, diminuer les pertes d'eau dans le réseau et réagir plus rapidement à l'apparition de fuites, via la pose de postes de télégestion (compteurs intelligents, systèmes de transmission, capteurs de mesure) à des endroits clés de l'infrastructure du réseau communal (réservoirs, stations de pompage, regards, surpresseurs, etc.).

La centralisation des informations envoyées par ces postes de télégestion génère des alertes, reçues en temps réel par SMS, ce qui permet d'intervenir très rapidement en cas de problèmes techniques, de pannes, de surconsommations ponctuelles synonymes de fuite.

Ainsi, en février, une panne électromécanique a été détectée au surpresseur de la fromagerie et réparée en 24 heures, avant que les abonnés n'en effectuent le constat.



### Rénovation de la piscine

En 2024, les travaux réalisés avant le démarrage de la saison ont permis de remplacer le liner de la piscine, de poser des margelles et de réparer le carrelage (en attendant de le remplacer).

Des travaux de nettoyage et de réfection du fond de la piscine ont été nécessaires avant de poser le liner.

En 2025, l'objectif est de sécuriser la piscine en rénovant complètement la plage dont les carrelages présentent des défauts dus à une mauvaise réalisation lors des travaux initiaux. La commune s'est retournée contre la société ayant exécuté les travaux et a fait jouer la garantie décennale. L'indemnisation attendue devrait nous permettre de financer une grande partie des travaux mais il y aura un reste à charge pour la commune.

### Travaux de réaménagement et de rénovation énergétique des 20 gîtes

**Contexte** : Composé initialement de 15 gîtes construits en 1968, le village est complété par la construction de 5 gîtes supplémentaires dans les années 1990. Aujourd'hui, il est également équipé d'une piscine et d'un bâtiment d'accueil spacieux doté d'une cuisine professionnelle permettant de développer une activité d'accueil de groupe.

Les investissements envisagés portent sur la réalisation de travaux de réaménagement et de rénovation énergétique (toitures, isolation, menuiseries extérieures, salles de bains).

Ce programme de travaux fait suite à une première phase réalisée en 2017/2018.

Des travaux complémentaires sont nécessaires et une étude préalable a été réalisée en 2022. Elle a notamment permis à la commune de procéder à ses demandes de financement, qui sont aujourd'hui obtenues.

#### **En 2025**

Pour mener à bien cette opération, la commune a sollicité la Société d'Économie Mixte d'Équipement pour le Développement de la Lozère (SELO) pour l'accompagner dans le cadre d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour toute la durée des travaux.

En février 2025, une consultation a été lancée - via un appel d'offre - pour désigner une équipe de maîtrise d'œuvre (Architecte, bureau d'études pluridisciplinaire,

économiste de la construction, ordonnancement, coordination et pilotage du chantier) afin de concevoir et réaliser les travaux envisagés.

L'objectif est de réaliser les études de diagnostic et d'avant-projet et la conception finalisée du projet en 2025 afin de lancer un appel d'offre pour un marché de travaux fin 2025, début 2026, pour la réalisation proprement dite de la rénovation.

La période de travaux est prévue d'octobre 2026 à avril 2027.

### **Renouvellement de la Délégation de Service public (DSP)**

La commune de Moissac Vallée Française a fait le choix de déléguer la gestion et l'exploitation du village de vacances à la société Gîtes en Cévennes via une délégation de service public (DSP) qui prend fin en décembre 2027.

En 2025, la commune travaille à la préparation du renouvellement de cette DSP.

La rédaction du cahier des charges est en cours, avec l'objectif de lancer une consultation et un appel d'offre au 2<sup>ème</sup> semestre 2025, avec l'assistance des équipes de Lozère Ingénierie (agence technique du Conseil Départemental), qui sont familières de ce type de projet.

L'objectif est de pouvoir démarrer la prochaine DSP alors que les travaux de rénovation seront terminés.

# **BUDGETS DE LA COMMUNE, DE L'AEP, DU VILLAGE DE VACANCES ET RATIOS FINANCIERS**

La commune gère **trois budgets séparés** pour :

- le fonctionnement et les investissements de la commune (incluant l'école, les locaux et les espaces communaux, la voirie communale, le personnel communal, ...),
- la fourniture d'eau potable aux habitants et l'assainissement sur certaines zones (AEP)
- le village de vacances dont la commune est propriétaire et pour lequel elle fait appel à un gestionnaire délégué via une délégation de service public (DSP).

Seul le budget de la commune est soumis à la TVA - la commune bénéficie du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) pour les dépenses effectuées. Les budgets de l'AEP et du Village de Vacances sont Hors Taxes.

Les budgets prévisionnels 2025 seront votés au Conseil Municipal du 31 mars 2025.

Ces budgets sont distincts et, s'il est possible d'allouer une subvention au budget de l'AEP depuis le budget de la commune, ceci est impossible pour le Village de Vacances pour des raisons légales en fonction du caractère commercial de ses activités.

**Le budget du Village de Vacances est donc complètement indépendant.**

Les dépenses engagées pour le fonctionnement du Village de Vacances et pour les investissements nécessaires à son développement doivent donc être totalement compensées par le loyer versé par le délégataire, par les subventions accordées pour les travaux par l'État, le Département, la Région et l'Europe et par l'emprunt, **sans aucun impact sur le budget et les finances de la commune.**

À partir de cette année, les comptes de la commune seront présentés dans le **Compte Financier Unique (CFU)** qui se substitue au Compte Administratif et au Compte de Gestion.

| SYNTHESE BUDGETAIRE 2024 MOISSAC VALLEE FRANCAISE |                             |                         |               |           |                          |
|---|-----------------------------|-------------------------|---------------|-----------|--------------------------|
| BUDGETS   |                             |                         | COMMUNE (TTC) | AEP (HT)  | Village de Vacances (HT) |
| Investissement                                    | Comptes Administratifs 2024 | Résultats 2023 reportés | 182 729 €     | 22 976 €  | -21 409 €                |
|   |                             | Recettes                | 74 399 €      | 57 444 €  | 45 075 €                 |
|   |                             | Dépenses                | 309 600 €     | 50 525 €  | 31 774 €                 |
|   |                             | résultats de clôture    | -52 472 €     | 29 895 €  | -8 108 €                 |
| Fonctionnement                                    | Comptes Administratifs 2024 | Résultats 2023 reportés | 124 520 €     | -19 194 € | 0 €                      |
|   |                             | Recettes                | 325 105 €     | 114 451 € | 35 776 €                 |
|   |                             | Dépenses                | 281 064 €     | 88 877 €  | 8 335 €                  |
|   |                             | résultats de clôture    | 168 561 €     | 6 380 €   | 27 441 €                 |
| Ensemble  | Comptes Administratifs 2024 | Résultats 2023 reportés | 307 249 €     | 3 782 €   | -21 409 €                |
|   |                             | Recettes                | 399 504 €     | 171 895 € | 80 851 €                 |
|   |                             | Dépenses                | 590 664 €     | 139 402 € | 40 109 €                 |
|   |                             | résultats de clôture    | 116 089 €     | 36 275 €  | 19 333 €                 |
| Capacité d'Autofinancement                        | CAF Brute (CA 2024)         |                         | 44 041 €      | 25 574 €  | 27 441 €                 |
|   | CAF Nette (CA 2024)         |                         | 29 162 €      | 5 235 €   | 16 262 €                 |
| Endettement                                       | 2024                        | capital restant dû      | 120 964 €     | 153 170 € | 78 839 €                 |
|   |                             | échéances 2024          | 14 879 €      | 20 339 €  | 11 179 €                 |

## DÉTAILS ET RATIOS BUDGET DE LA COMMUNE

### Fonctionnement

En 2024, le budget de la commune a généré **un excédent de fonctionnement de 168561€** (incluant le résultat reporté de 2023) en raison de dépenses prévues qui n'ont pas été réalisées, principalement :

- subvention de fonctionnement au budget de l'AEP réduite de moitié par rapport aux prévisions,
- provision en prévision de l'augmentation des dépenses d'énergie, provision pour l'entretien des bâtiments publics et les réparations de voiries,
- provision concernant les charges de personnels, et ce malgré une stagnation des dotations de l'état et des départements (+1%).

Les principaux postes de dépenses de fonctionnement sont :

- les charges de personnel (27%)
- les charges de gestion courante (26%)
- les charges de gestion générale (24%)

Les recettes de fonctionnement sont constituées, pratiquement à égalité, par :

- les dotations générales de fonctionnement de l'État, du Département, de la Région et de l'Europe (37%) et
- les revenus de la fiscalité locale : Taxes Foncières (TFB, TFNB) et Taxes d'Habitation (37%).

### Investissement

Le budget de la commune a enregistré la même période **un déficit en investissement de 52472€** (incluant le résultat reporté de 2023), en raison du versement partiel ou retardé des subventions allouées pour les travaux que la commune a réalisés, principalement pour les travaux de la bibliothèque et de l'aménagement de la voie DFCI, et du non-versement du montant prévu depuis la section de fonctionnement.

En 2024, les principales dépenses d'investissement ont été pour les travaux de :

- la bibliothèque (37%)
- la réfection de la voie DFCI (30%)
- les travaux de voirie (14%).

Les principales recettes d'investissement proviennent de :

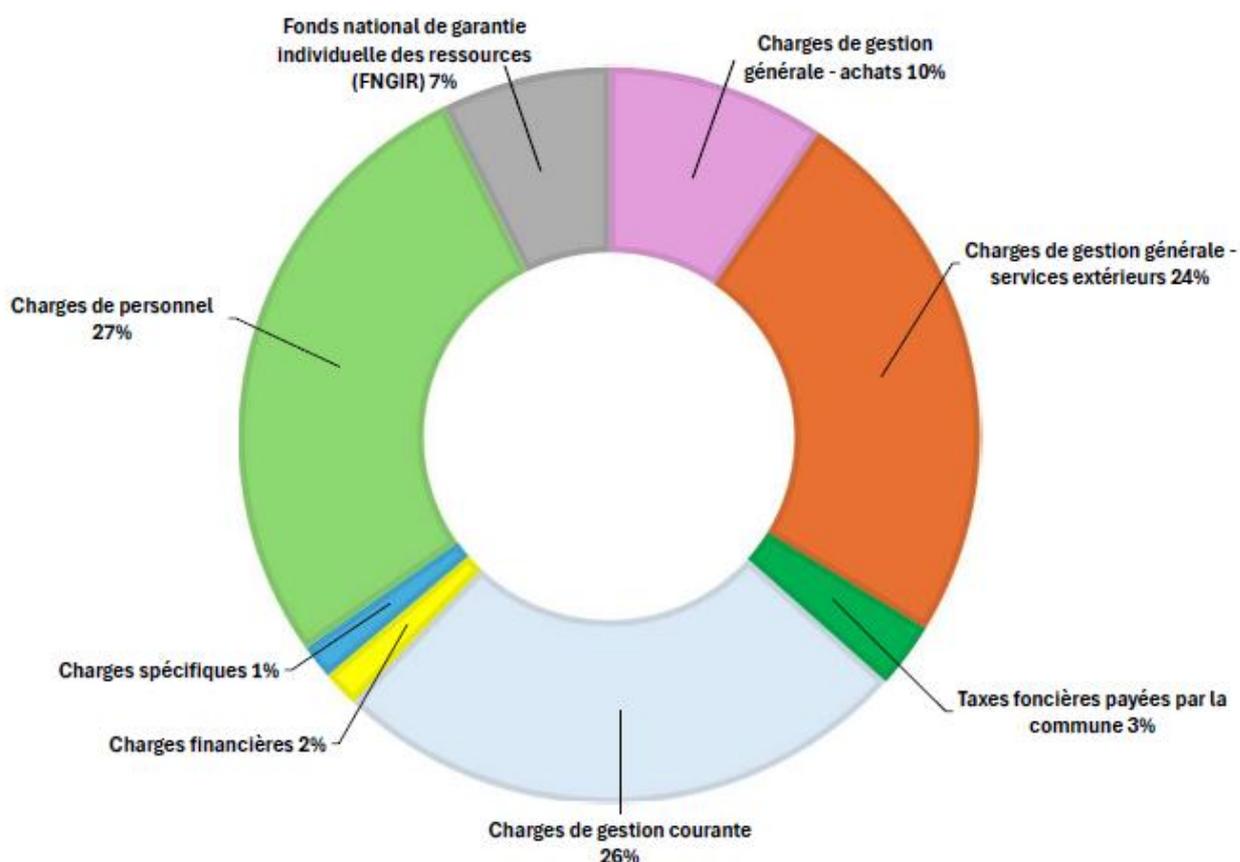
- fonds de compensation de la TVA (FCTVA) et amendes de police (44%)
- différentes subventions pour les travaux réalisés

*Les détails et ratios se trouvent dans les tableaux se trouvent dans les pages suivantes.*

**COMMUNE**  
**SYNTHESE BUDGET 2024**  
**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - REALISEES**

|          |          | dépenses de fonctionnement                                     |   | total          |
|----------|----------|--|---|----------------|
| chapitre | article  | libellé  | détails   | 281 064 €      |
| 011      | 60       | Charges de gestion générale - achats                           | Eau, électricité, carburant, diverses fournitures, école, téléphonie-internet                           | 26 912 € 9,6%  |
| 011      | 61-62    | Charges de gestion générale - services extérieurs              | Repas dûs cantine collège, copieurs, débroussaillage, déneigement, assurances, réparation bâtiments     | 67 923 € 24,2% |
| 011      | 63       | Taxes foncières payées par la commune                          |   | 8 075 € 2,9%   |
|          | 65       | Charges de gestion courante                                    | Service incendie, indemnités des élus, cotisations, subventions aux associations, subvention budget AEP | 71 768 € 25,5% |
|          | 66       | Charges financières  | Intérêts des emprunts   | 4 495 € 1,6%   |
|          | 67       | Charges spécifiques  | Annulation titres exercices antérieurs  | 4 205 € 1,5%   |
| 012      | 62-63-64 | Charges de personnel   | Rémunérations agents, cotisations, versement aux œuvres sociales, médecine du travail                   | 77 016 € 27,4% |
| 014      | 73       | Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) |   | 20 670 € 7,4%  |

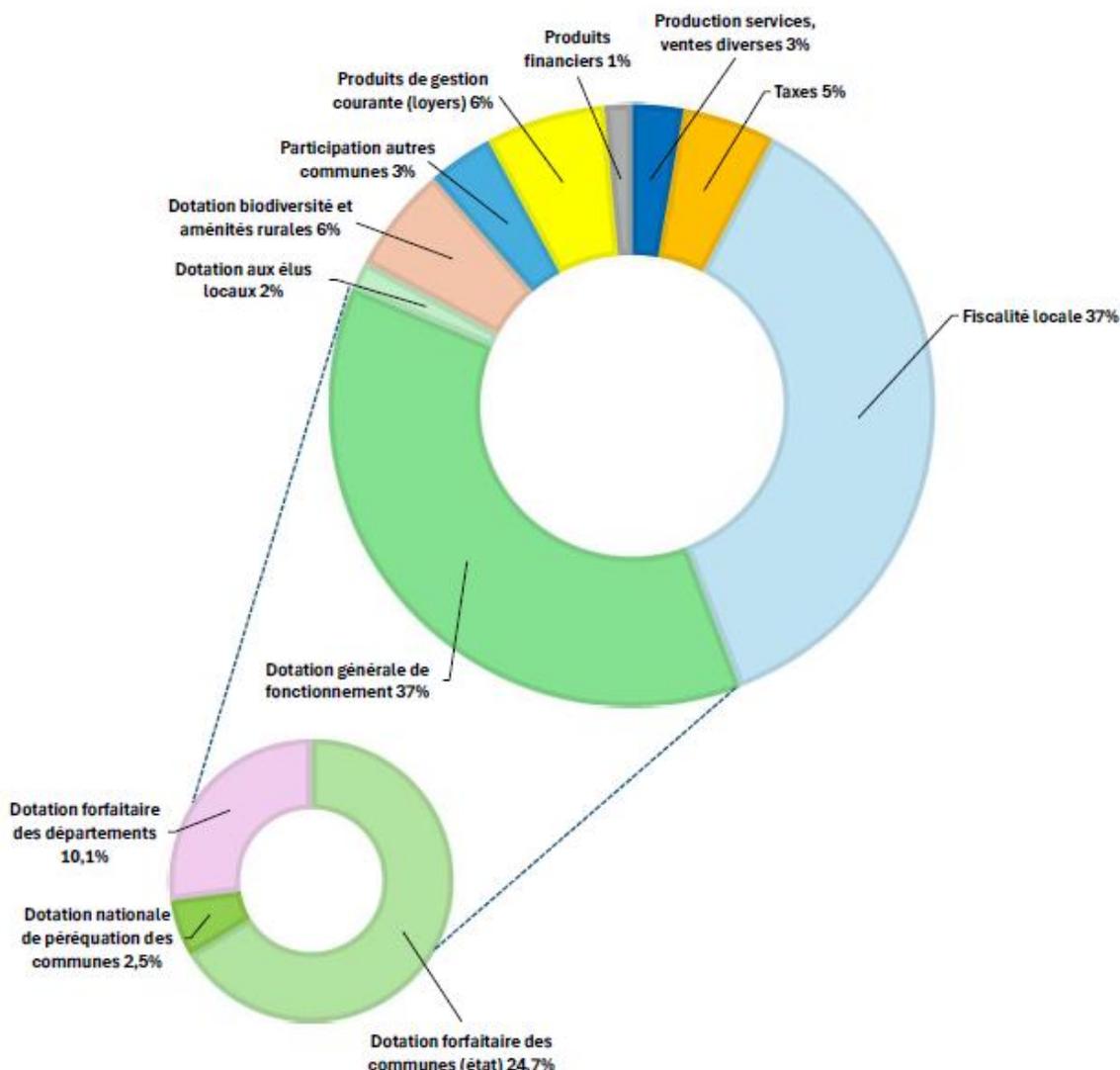
**RATIO DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT COMMUNE - TOTAL 281 064 €**



**COMMUNE**  
**SYNTHESE BUDGET 2024**  
**RECETTES DE FONCTIONNEMENT - REALISEES**

|          |              | recettes de fonctionnement                 |   | total           |
|----------|--------------|--|---|-----------------|
| chapitre | article      | libellé                                    | détails   | 318 432 €       |
|          | 70           | Production services, ventes diverses       | Cantine - participation des parents , garderie, redevance occupation du domaine public      | 8 659 € 2,7%    |
|          | 73           | Taxes                                      | Attribution de compensation, droits de mutation   | 15 760 € 4,9%   |
|          | 731          | Fiscalité locale                           | Impôts directs locaux (taxes foncières, taxes d'habitation)                                 | 116 342 € 36,5% |
|          | 741          | Dotations générales de fonctionnement      |   | 118 416 € 37,2% |
|          | 742          | Dotations aux élus locaux                  |   | 4 815 € 1,5%    |
|          | 74718        | Dotations biodiversité et aménités rurales | Natura 2000   | 18 299 € 5,7%   |
|          | 74748-747818 | Participation autres communes              | Fonctionnement école  | 11 052 € 3,5%   |
|          | 75           | Produits de gestion courante (loyers)      | Loyers  | 20 405 € 6,4%   |
| 013      | 76-64        | Produits financiers                        | Allocation compensatrice, remboursement charges prévoyance et SS, locations tables et bancs | 4 684 € 1,5%    |
|          | 741          | Dotations générales de fonctionnement      |   | 118 416 € 37,2% |
|          | 74111        |  | Dotations forfaitaires des communes (état)  | 78 523 € 24,7%  |
|          | 741127       |  | Dotations nationales de péréquation des communes  | 7 821 € 2,5%    |
|          | 74121        |  | Dotations forfaitaires des départements   | 32 072 € 10,1%  |

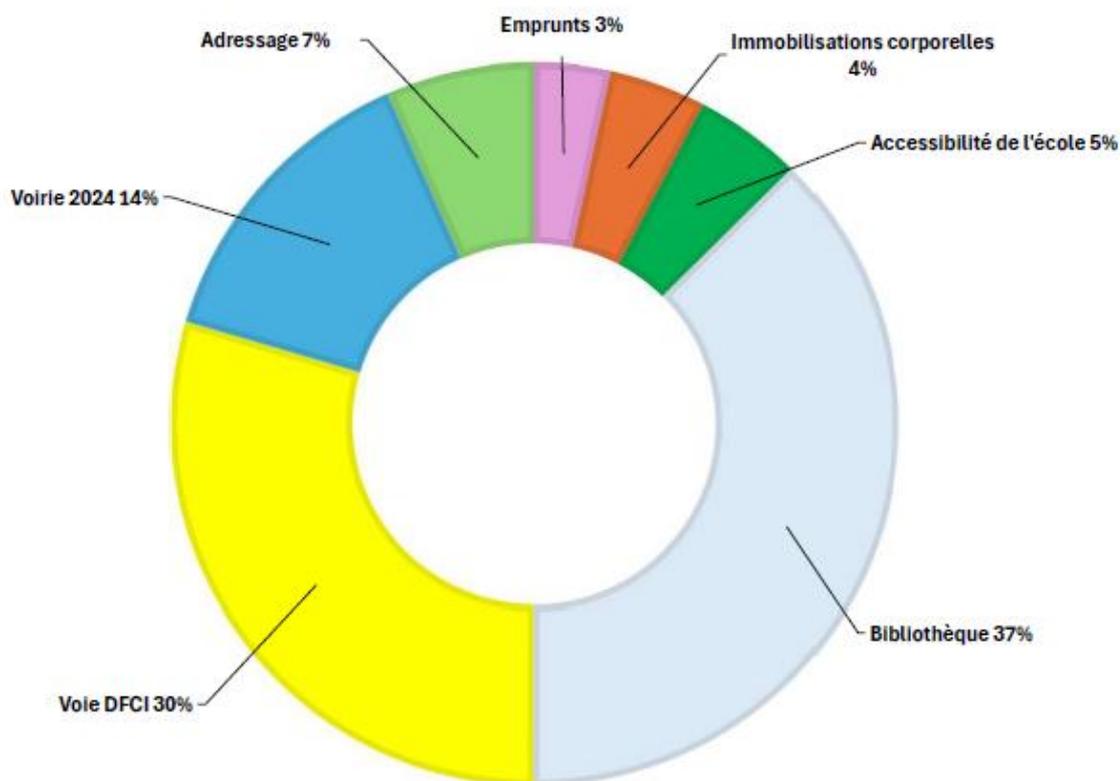
**RATIO RECETTES DE FONCTIONNEMENT COMMUNE - TOTAL 318 432 €**



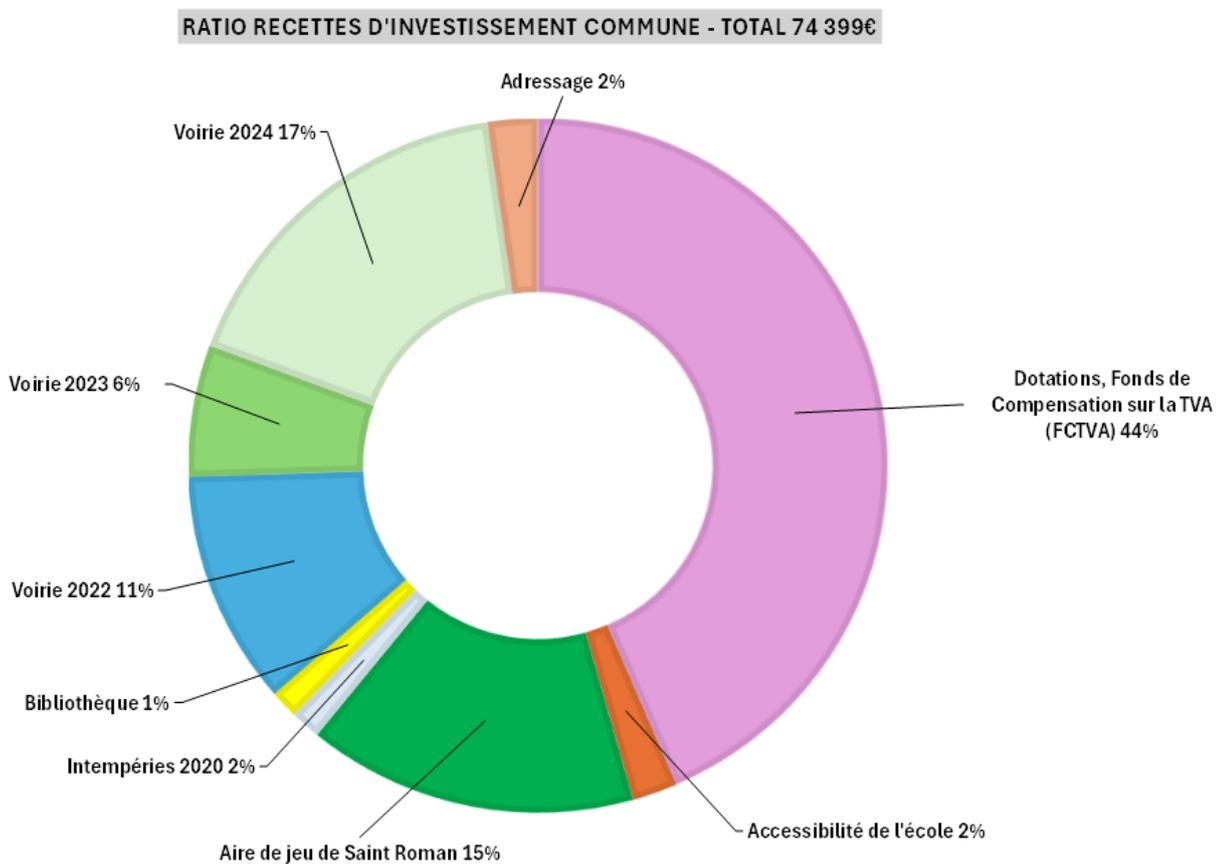
**COMMUNE**  
**SYNTHESE BUDGET 2024**  
**DEPENSES D'INVESTISSEMENT - REALISEES**

| opérations | article | dépenses d'investissement          |  | total     |       |
|------------|---------|------------------------------------|--|-----------|-------|
|            |         | libellé                            | détails  | 309 600 € |       |
| 0          | 16      | <b>Emprunts</b>                    | Echéances annuelles de remboursement du capital  | 10 516 €  | 3,4%  |
| 0          | 21      | <b>Immobilisations corporelles</b> | Bâtiments communaux, voirie, matériels, mobilier, bureau et informatique                         | 13 374 €  | 4,3%  |
| 86         | 21      | <b>Accessibilité de l'école</b>    | Rénovation cour de l'école   | 14 867 €  | 4,8%  |
| 123        | 21-23   | <b>Bibliothèque</b>                | Construction et maîtrise d'oeuvre  | 116 118 € | 37,5% |
| 128        | 21      | <b>Voie DFCI</b>                   | Réfection de la piste de la voie royale  | 91 421 €  | 29,5% |
| 140        | 21      | <b>Voirie 2024</b>                 | Travaux de voirie réalisés en 2024   | 42 777 €  | 13,8% |
| 214        | 21      | <b>Adressage</b>                   | Réalisation et installation des plaques des voies communales, réalisation des plaques de numéros | 20 527 €  | 6,6%  |

**RATIO DÉPENSES D'INVESTISSEMENT COMMUNE - TOTAL 309 600 €**



|            |         | recettes d'investissement                           |   | total          |
|------------|---------|---|---|----------------|
| opérations | article | libellé   | détails   | 74 399 €       |
| 00         | 10-13   | Dotations, Fonds de Compensation sur la TVA (FCTVA) | Fonds de Compensation sur la TVA (FCTVA), taxe d'aménagement, amendes de police, fonds divers | 32 377 € 43,5% |
| 86         | 13      | Accessibilité de l'école                            | Subvention état   | 1 560 € 2,1%   |
| 87         | 13      | Aire de jeu de Saint Roman                          | Subvention FEADER (Europe/Région)   | 11 360 € 15,3% |
| 109        | 13      | Intempéries 2020                                    | Subvention état   | 1 032 € 1,4%   |
| 123        | 13      | Bibliothèque  | Subvention Département de la Lozère   | 973 € 1,3%     |
| 125        | 13      | Voirie 2022   | Subvention Département de la Lozère   | 8 116 € 10,9%  |
| 130        | 13      | Voirie 2023   | Subvention Département de la Lozère   | 4 567 € 6,1%   |
| 140        | 13      | Voirie 2024   | Subvention Département de la Lozère   | 12 689 € 17,1% |
| 214        | 13      | Adressage   | Subvention état   | 1 725 € 2,3%   |



## DÉTAILS ET RATIOS BUDGET DE L'ALIMENTATION EN EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

### Fonctionnement

En 2024, le budget de l'AEP a généré **un excédent de fonctionnement de 6380€** (incluant le résultat reporté de 2023) - comparé à un déficit de 19194€ en 2023 - en raison de provisions pour des dépenses d'énergie et des dépenses d'entretien et de réparations du réseau qui n'ont pas été utilisées.

Les principales dépenses de fonctionnement sont, hors les charges d'amortissement des actifs de la commune (56%) :

- les achats : énergie, eau, fournitures (11%),
- les charges de personnel (10%)
- les prestations et moyens fournis par des services extérieurs à la commune (8,5%)

Les recettes de fonctionnement sont principalement issues de la vente d'eau aux abonnés, de la location de compteurs et des redevances pollution et assainissement (58%).

### Investissement

Le budget de l'AEP a enregistré sur la même période **un excédent en investissement de 29895€**, en raison de dépenses prévues qui ont été reportées, principalement pour les travaux de la DECI, le déploiement de la télégestion et l'extension du réseau à l'Espi.

La charge de l'emprunt (30%) et les subventions aux différentes agences de l'eau (41%) constituent les principales dépenses d'investissement.

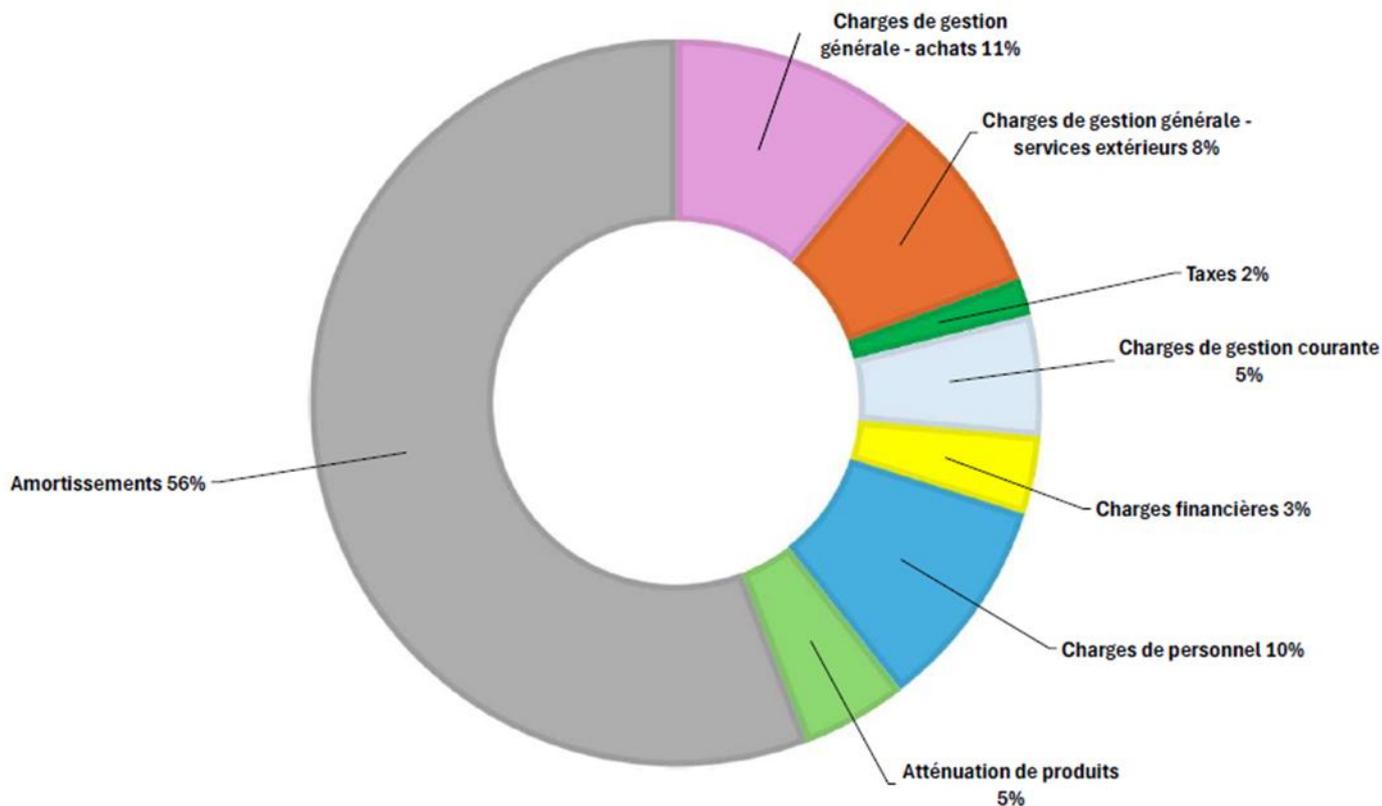
Les amortissements des actifs du réseau AEP représentent 86% des recettes d'investissement.

*Les détails et ratios se trouvent dans les tableaux se trouvant dans les pages suivantes.*

**SYNTHESE BUDGET AEP 2024**  
**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - REALISEES**

|          |         | dépenses de fonctionnement                        |   | total    |       |
|----------|---------|---|---|----------|-------|
| chapitre | article | libellé   | détails   |          |       |
|          |         |   |   | 88 877 € |       |
| 011      | 60      | Charges de gestion générale - achats              | Eau, électricité, carburant, diverses fournitures petit entretien         | 9 711 €  | 10,9% |
| 011      | 61-62   | Charges de gestion générale - services extérieurs | Locations immobilières, réparation réseaux, études et recherches, télécom | 7 544 €  | 8,5%  |
| 011      | 63      | Taxes   | Redevance versée aux agences de l'eau                                     | 1 461 €  | 1,6%  |
|          | 65      | Charges de gestion courante                       | Admissions en non valeur de créances abandonnées                          | 4 788 €  | 5,4%  |
|          | 66      | Charges financières                               | Intérêts des emprunts   | 3 115 €  | 3,5%  |
| 012      | 62      | Charges de personnel                              | Personnel affecté par la commune, autre personnel extérieur               | 8 471 €  | 9,5%  |
| 014      | 70      | Atténuation de produits                           | Reversement redevances agence de l'eau                                    | 4 182 €  | 4,7%  |
| 042      | 68      | Amortissements                                    | Dotations amortissement, dépréciations, provisions                        | 49 604 € | 55,8% |

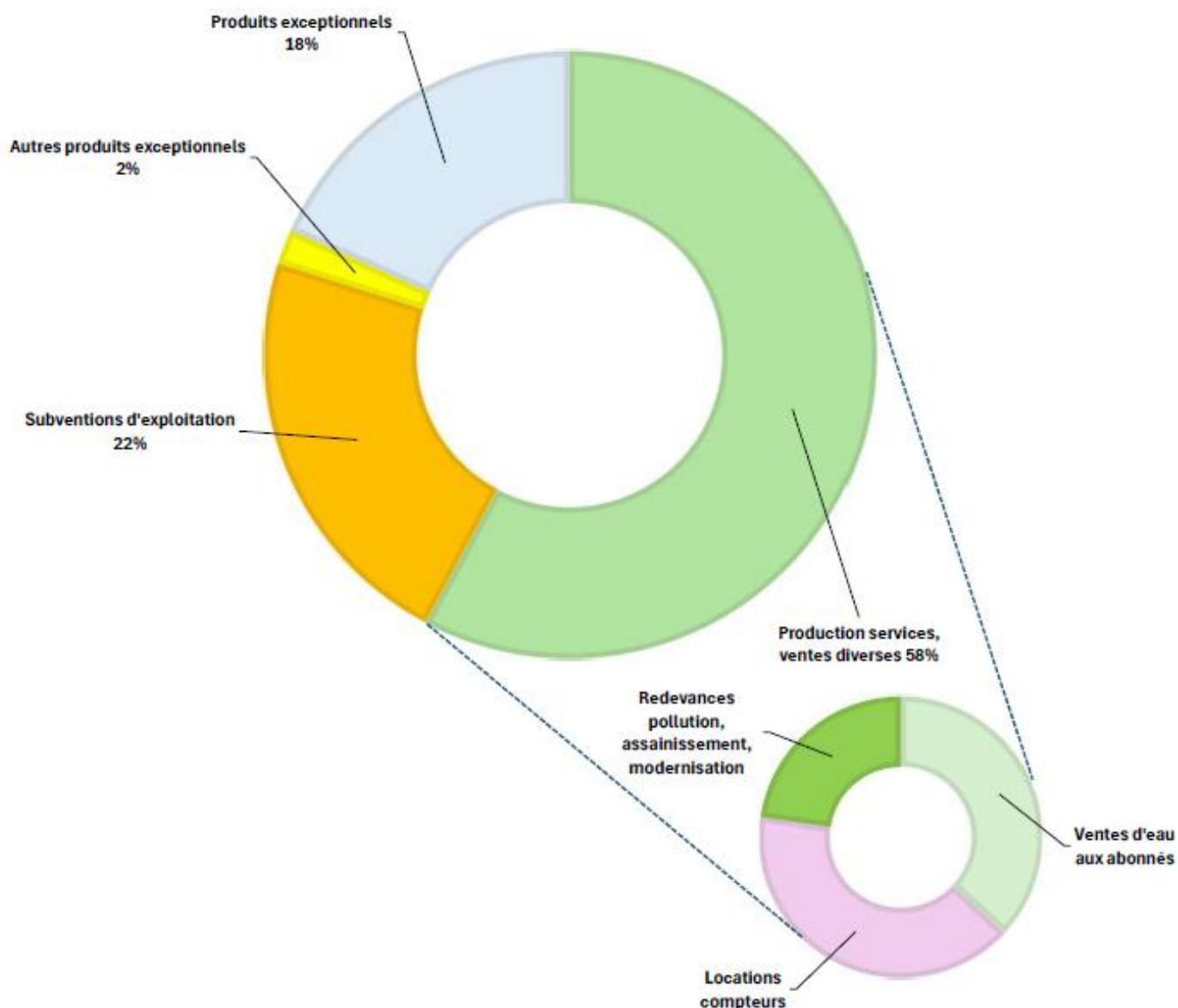
**RATIO DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT - TOTAL 88 877€**



**AEP**  
**SYNTHESE BUDGET 2024**  
**RECETTES DE FONCTIONNEMENT - REALISEES**

|          |         | recettes de fonctionnement           |   | total          |
|----------|---------|--------------------------------------|---|----------------|
| chapitre | article | libellé                              | détails   | 114 451 €      |
|          | 70      | Production services, ventes diverses | Ventes d'eau aux abonnés, locations compteurs, redevances       | 66 158 € 57,8% |
|          | 74      | Subventions d'exploitation           | Subvention depuis le budget de la commune                       | 25 260 € 22,1% |
|          | 778     | Autres produits exceptionnels        | Divers remboursements (EDF, etc)                                | 2 139 € 1,9%   |
| 042      | 777     | Produits exceptionnels               | Excédent investissement transférée depuis le compte de résultat | 20 894 € 18,3% |
|          | 70      | Production services, ventes diverses |   | 66 158 € 57,8% |
|          | 70111   |                                      | Ventes d'eau aux abonnés  | 24 420 € 21,3% |
|          | 7064    |                                      | Locations compteurs   | 26 741 € 23,4% |
|          | 74121   |                                      | Redevances pollution, assainissement, modernisation             | 14 997 € 13,1% |

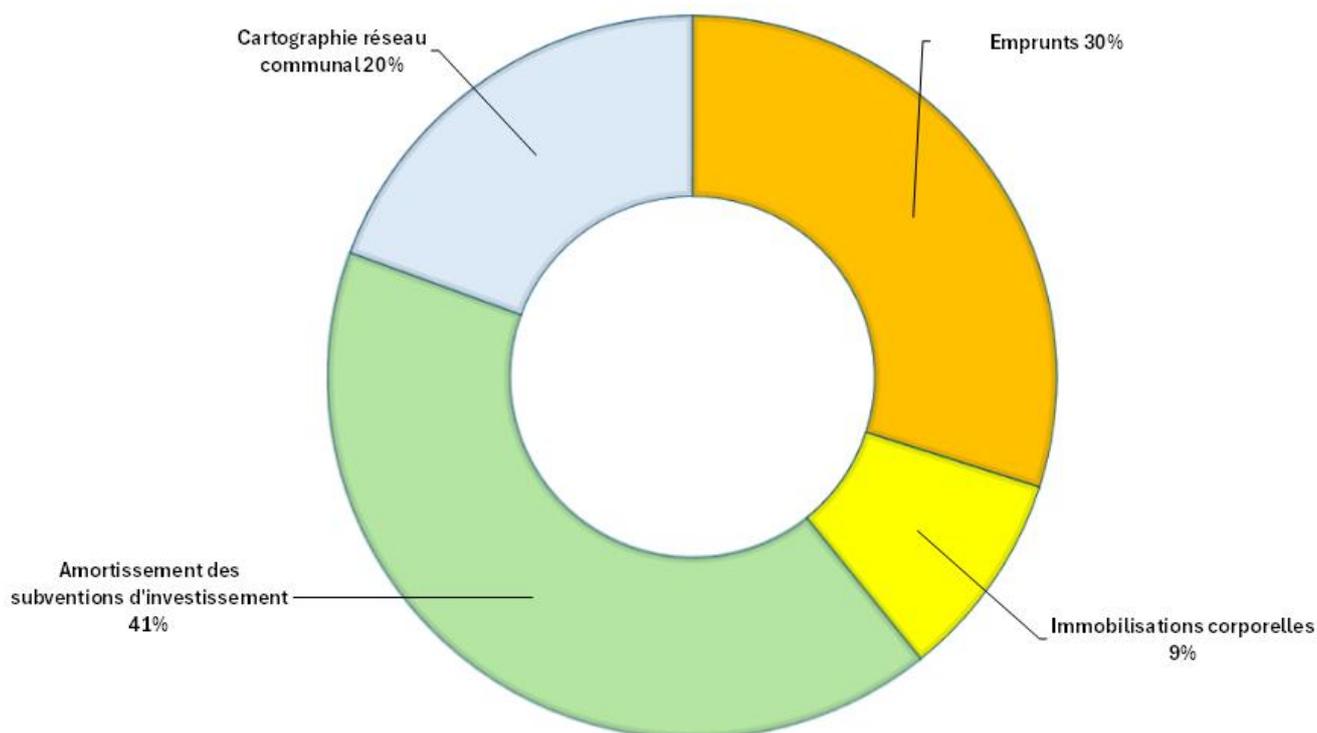
**RATIO RECETTES DE FONCTIONNEMENT AEP - TOTAL 114 451€**



**AEP**  
**SYNTHESE BUDGET 2024**  
**DEPENSES D'INVESTISSEMENT - REALISEES**

| opérations | article | dépenses d'investissement                             |  | total    |       |
|------------|---------|---|--|----------|-------|
|            |         | libellé   | détails  | 50 525 € |       |
| 0          | 16      | <b>Emprunts</b>                                       | Echéances annuelles de remboursement du capital  | 15 120 € | 29,9% |
| 0          | 23      | <b>Immobilisations corporelles</b>                    | Petits matériels, installations                  | 4 711 €  | 9,3%  |
| 040        | 13      | <b>Amortissement des subventions d'investissement</b> | Subventions agence de l'eau, département, autres | 20 894 € | 41,4% |
| 210        | 21      | <b>Cartographie réseau communal</b>                   | mise en œuvre système d'information géographique | 9 800 €  | 19,4% |

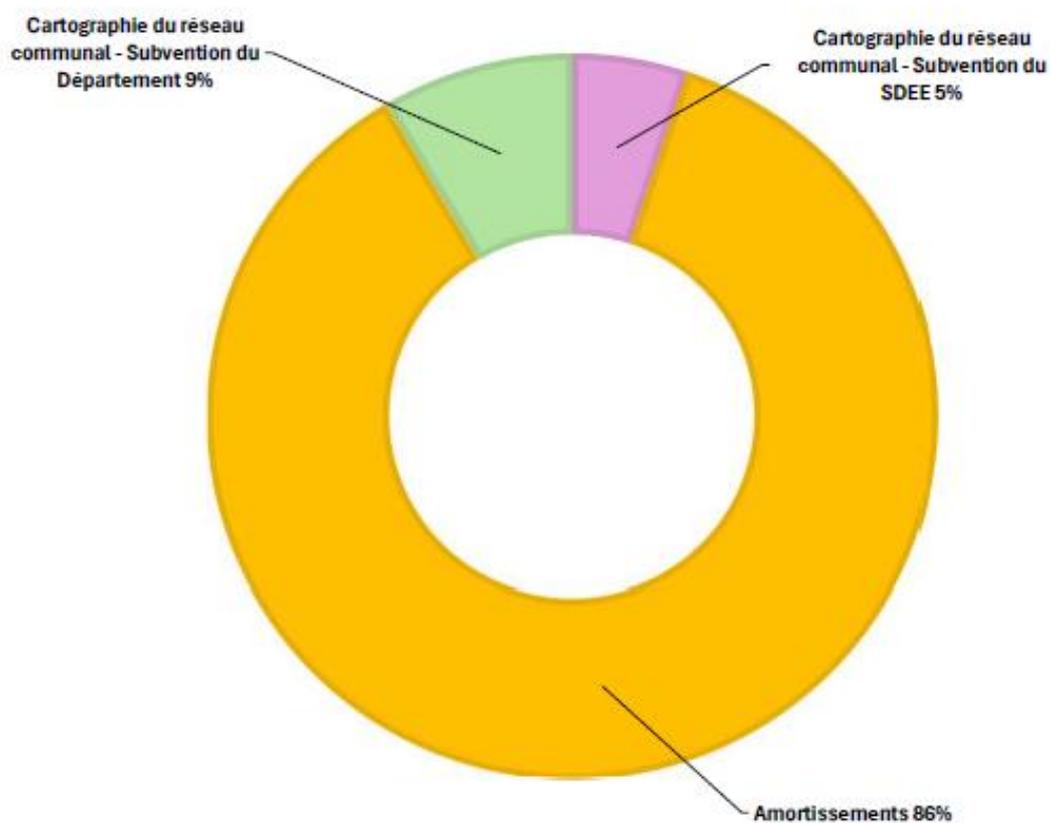
**RATIO DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AEP - TOTAL 50 525€**



**AEP**  
**SYNTHESE BUDGET 2024**  
**RECETTES D'INVESTISSEMENT - REALISEES**

| opérations | article | recettes d'investissement                                   |                           | total    |       |
|------------|---------|---|---------------------------|----------|-------|
|            |         | libellé   | détails                   | 57 444 € |       |
| 210        | 13      | Cartographie du réseau communal - Subvention du SDEE        |                           | 2 940 €  | 5,1%  |
| 040        | 28      | Amortissements  |                           | 49 604 € | 86,4% |
| 210        | 13      | Cartographie du réseau communal - Subvention du Département | Subvention du Département | 4 900 €  | 8,5%  |

**RATIO RECETTES D'INVESTISSEMENT AEP - TOTAL 57 444€**



## DÉTAILS ET RATIOS BUDGET DU VILLAGE DE VACANCES

### Fonctionnement

En 2024, le budget du Village de Vacances a généré **un excédent de fonctionnement de 27441€** (incluant le résultat reporté de 2023) en raison de provisions pour des dépenses de personnel et du non-versement à la section d'investissement du montant prévu.

Les prestations de service pour l'entretien et la réparation des bâtiments du village de vacances constituent 79% des dépenses de fonctionnement.

Les recettes de fonctionnement sont constituées pratiquement uniquement par le loyer payé par le délégataire (96%).

### Investissement

Le budget du Village de Vacances a enregistré la même période **un déficit en investissement de 8108€** (incluant le résultat reporté de 2023), en raison principalement du non-versement du montant prévu depuis la section de fonctionnement.

La charge de l'emprunt (31%) et le projet de rénovation de la piscine (33%) constituent les principales dépenses d'investissement.

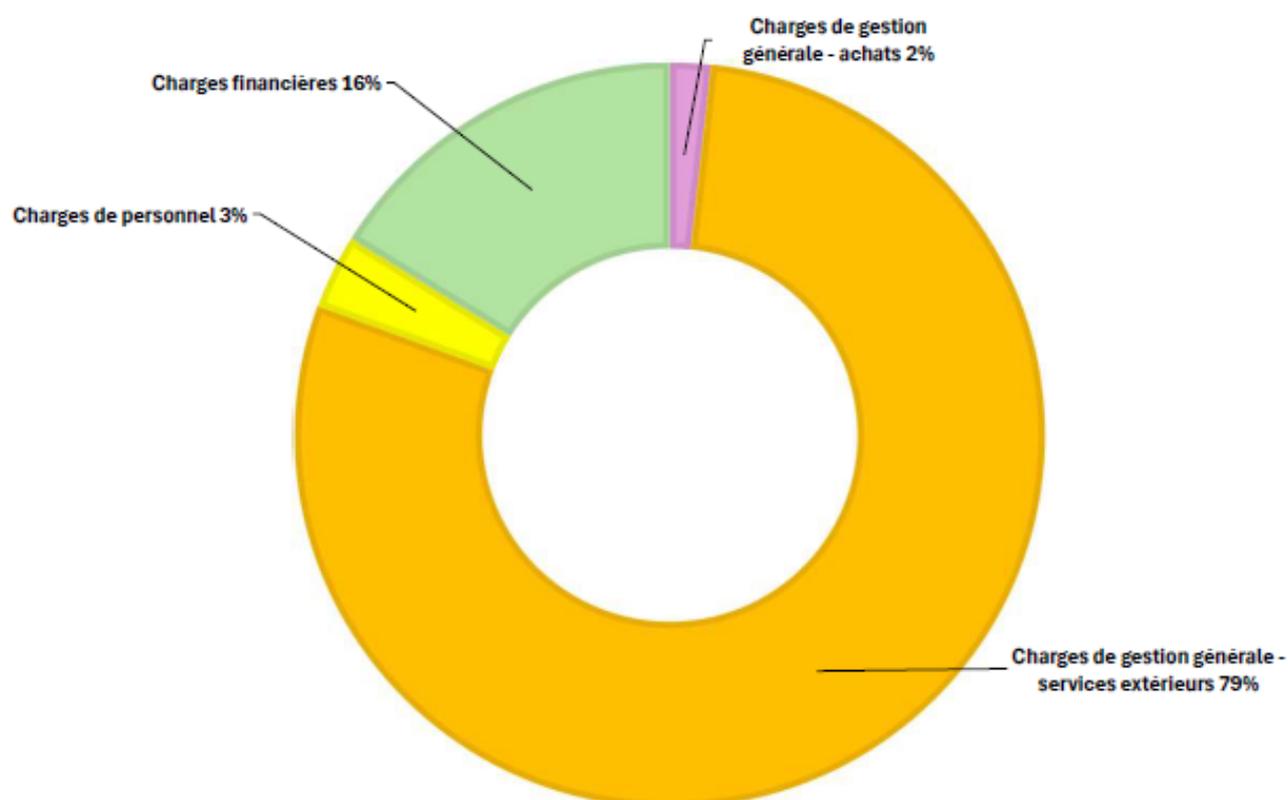
Le report de l'excédent de fonctionnement 2023 et son versement depuis la section de fonctionnement représentent 50% des recettes d'investissement.

*Les détails et ratios se trouvent dans les tableaux se trouvent dans les pages suivantes.*

**VILLAGE DE VACANCES**  
**SYNTHESE BUDGET 2024**  
**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - REALISEES**

|          |         | dépenses de fonctionnement                        |   | total   |       |
|----------|---------|---|---|---------|-------|
| chapitre | article | libellé   | détails   | 8 335 € |       |
| 011      | 60      | Charges de gestion générale - achats              | Fournitures entretien et petits équipements                 | 146 €   | 1,8%  |
| 011      | 61-62   | Charges de gestion générale - services extérieurs | Entretien et réparations bâtiments publics                  | 6 572 € | 78,9% |
| 012      | 62      | Charges de personnel                              | Personnel affecté par la commune, autre personnel extérieur | 268 €   | 3,2%  |
|          | 66      | Charges financières                               | Intérêts d'emprunts   | 1 348 € | 16,2% |

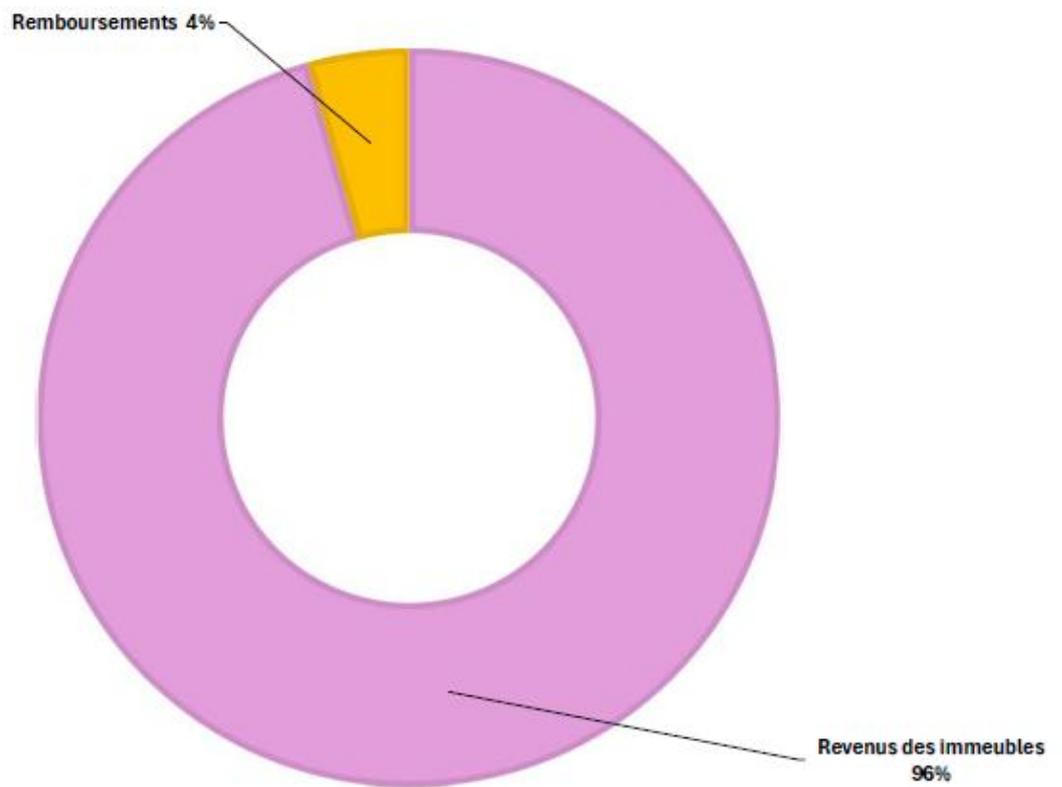
**RATIO DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT VILLAGE DE VACANCES - TOTAL 8 335€**



**VILLAGE DE VACANCES**  
**SYNTHESE BUDGET 2024**  
**RECETTES DE FONCTIONNEMENT - REALISEES**

|          |         | recettes de fonctionnement |  | total    |       |
|----------|---------|----------------------------|--|----------|-------|
| chapitre | article | libellé                    | détails  | 35 775 € |       |
|          | 75      | Revenus des Immeubles      | Loyer annuel perçu du délégataire de la DSP            | 34 184 € | 95,6% |
| 013      | 64      | Remboursements             | Remboursements ordures ménagères payées par la commune | 1 591 €  | 4,4%  |

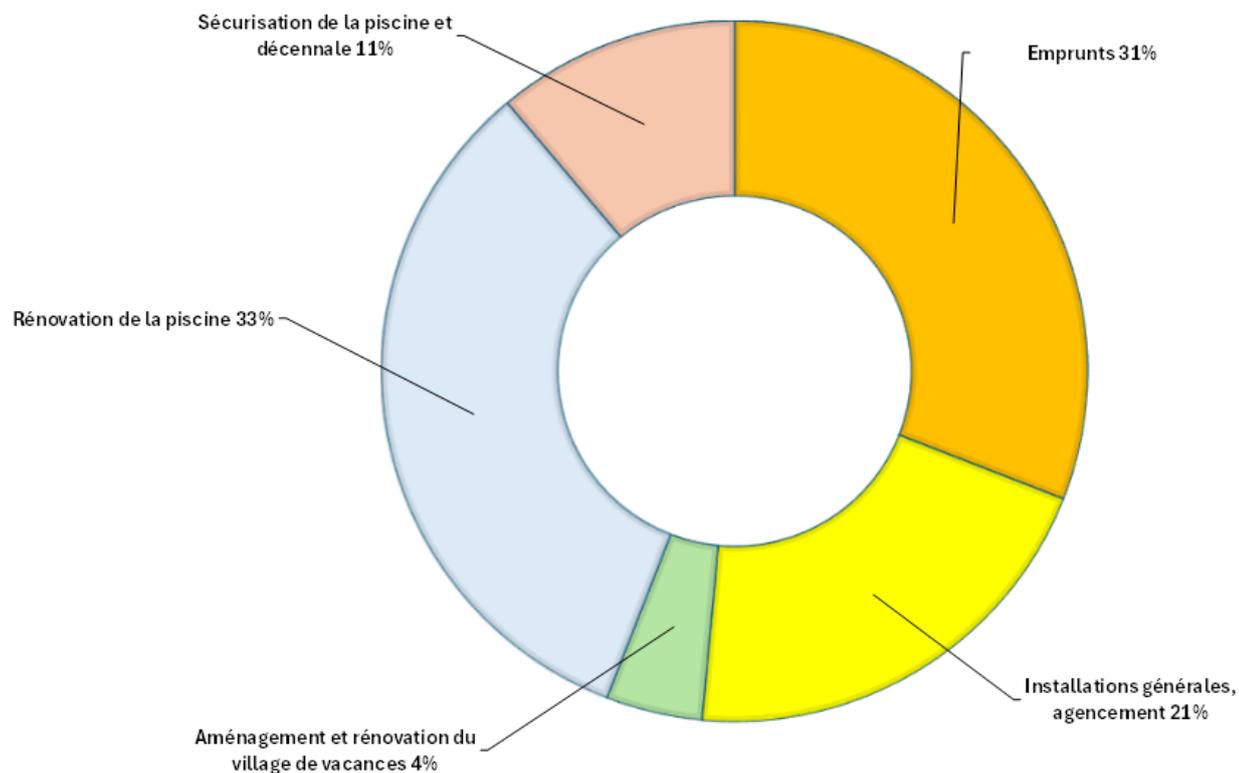
**RATIO RECETTES DE FONCTIONNEMENT VILLAGE DE VACANCES - TOTAL 35 775€**



**VILLAGE DE VACANCES**  
**SYNTHESE BUDGET 2024**  
**DEPENSES D'INVESTISSEMENT - REALISEES**

|            |         | dépenses d'investissement                               |   | total    |       |
|------------|---------|---|---|----------|-------|
| opérations | article | libellé   | détails   | 31 774 € |       |
| 0          | 16      | <b>Emprunts</b>   | Echéances annuelles de remboursement du capital   | 9 831 €  | 30,9% |
| 0          | 21      | <b>Installations générales, agencement</b>              | Achats pour compte d'autrui   | 6 527 €  | 20,5% |
| 101        | 21      | <b>Aménagement et rénovation du village de vacances</b> | Frais d'études marché Maitrise d'œuvre  | 1 400 €  | 4,4%  |
| 102        | 21      | <b>Rénovation de la piscine</b>                         | Margelles, liner (restes à charge)  | 10 483 € | 33,0% |
| 103        | 21      | <b>Sécurisation de la piscine et décennale</b>          | Reprise des carrelages de la plage - en attente de prise en charge des réparations par les assurances | 3 533 €  | 11,1% |

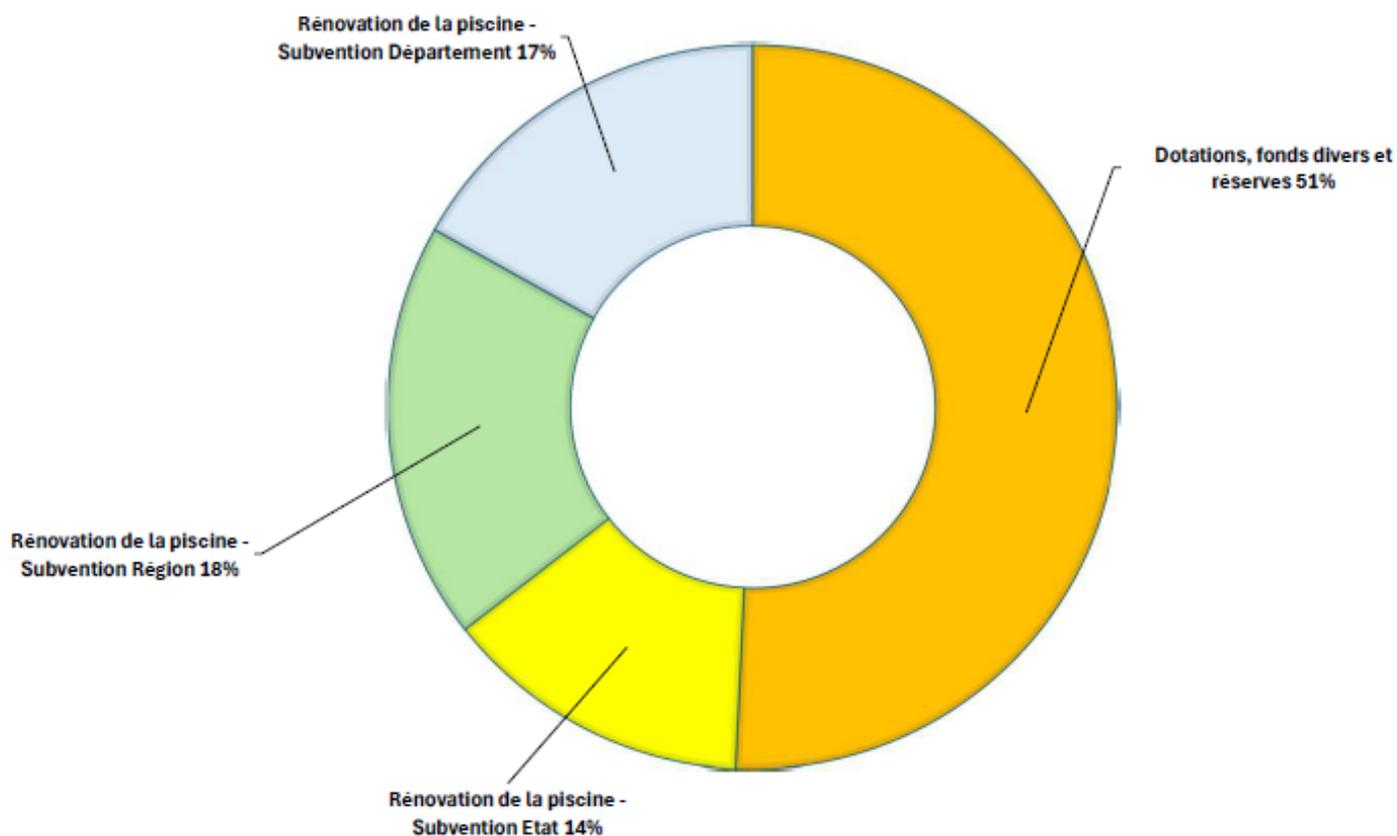
**RATIO DÉPENSES D'INVESTISSEMENT VILLAGE DE VACANCES - TOTAL 31 774€**



**VILLAGE DE VACANCES**  
**SYNTHESE BUDGET 2024**  
**RECETTES D'INVESTISSEMENT - REALISEES**

|            |         | recettes d'investissement                         |   | total    |       |
|------------|---------|---|---|----------|-------|
| opérations | article | libellé   | détails   | 45 075 € |       |
| 0          | 10      | Dotations, fonds divers et réserves               | Report excédent de fonctionnement 2023 - Versement depuis le budget de fonctionnement | 22 870 € | 50,7% |
| 102        | 13118   | Rénovation de la piscine - Subvention Etat        | Subvention Etat   | 6 193 €  | 13,7% |
| 102        | 1312    | Rénovation de la piscine - Subvention Région      | Subvention Région   | 8 415 €  | 18,7% |
| 102        | 1313    | Rénovation de la piscine - Subvention Département | Subvention Département  | 7 598 €  | 16,9% |

**RATIO RECETTES D'INVESTISSEMENT VILLAGE DE VACANCES - TOTAL 45 075€**



# PROJETS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CCCML

## MOBILITÉ SUR NOTRE TERRITOIRE

L'expérimentation des Vélos à Assistance Électrique (VAE) est prolongée jusqu'en 2029.

**vélo  
À ASSISTANCE  
ÉLECTRIQUE**

**LE TESTER,  
c'est l'adopter !**

Résident de la Com. Com.  
**RÉSERVEZ\*VOTRE VAE**  
4 semaines sur  
<https://cevennesaumontlozere.lokkl.rent>

**OÙ et QUAND le récupérer**

Saint-Étienne-Vallée-Française / Vendredi matin  
Sainte-Croix-Vallée-Française / Vendredi  
Saint-Germain-de-Calberte / Vendredi  
Le Collet de Dèze / Mercredi matin  
Le Pont de Monvert / Lundi matin  
Vialas / Lundi matin

\* Mise à disposition avec participation  
aux frais d'exploitation et une caution.

oxymore  
ET  
PETR SUD LOZÈRE

RENCONTRE  
AUTOUR DE L'APPLICATION  
DE COVOITURAGE **Liane**

Venez découvrir la nouvelle application et  
comment vous impliquer dans son test

**WANTED  
TESTEURS !**

**JEUDI 13  
FEVRIER 2025  
18H30**

**LE PIBOULIO  
STE CROIX VF**

+ d'infos : liane.app  
04 66 45 69 95 - mobilite@petr-sudlozere.fr  
Valérie BEHR - chargée de mission mobilité durable du PETR



Pour le transport à la demande (TAD), une ligne de car va être mise en œuvre entre Molezon et Saint Jean du Gard via Sainte Croix, Moissac (Le Fez Rolland, Saint Roman), le mardi et 26 semaines par an, en fonction des demandes.

Les modalités de réservation et les horaires seront précisés ultérieurement.

À ce stade, le cahier des charges est en cours de finalisation pour publier un appel d'offre.

L'application de covoiturage Liane est disponible. Une présentation de l'application a eu lieu au Piboulis le 13 février et un appel à testeurs a été lancé.

oxymore  
ET  
PETR SUD LOZÈRE

**RENCONTRE  
AUTOUR DE L'APPLICATION  
DE COVOITURAGE **Liane****

Venez découvrir la nouvelle application et  
comment vous impliquer dans son test

**WANTED  
TESTEURS !**

**JEUDI 13  
FEVRIER 2025  
18H30**

**LE PIBOULIO  
STE CROIX VF**

+ d'infos : liane.app  
04 66 45 69 95 - mobilite@petr-sudlozere.fr  
Valérie BEHR - chargée de mission mobilité durable du PETR



Projet Liane d'Oxymore Tech

## MAISONS DE SANTÉ

Où en est la réalisation des Maisons de Santé multisites de St Étienne V.F. et Ste croix V.F. ?

Les chantiers sont en cours d'achèvement. Les régularisations d'avenant et les pénalités de retard pour chaque lot ont été votées au conseil communautaire de février 2025. Les budgets initiaux sont respectés.

La réception des bâtiments est à programmer dans les prochaines semaines.

Le projet de bail locatif est en cours de finalisation entre la communauté de communes et l'équipe des professionnels de santé. Le locataire preneur sera l'Association pour la Promotion de la Santé en Cévennes Lozériennes. Le conseil communautaire insiste sur la nécessaire égalité de traitement avec les différentes Maisons de Santé existantes au Collet de Dèze et Vialas, ou en projet sur le Pont de Montvert.

Délibérément, le loyer demandé ne couvre pas les amortissements de l'opération menée par la collectivité. C'est l'expression de la volonté des élus de développer l'offre de services de santé et de soutenir les professionnels, ainsi que les métiers connexes qui se présenteront.

À ce stade, il appartient maintenant à tous les acteurs des professions médicales et paramédicales de s'approprier les lieux, d'organiser leur activité harmonieusement au profit des patients de la vallée.

Le projet de l'antenne à St-Germain reste à l'étude.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### NOUVELLES FONCTIONNALITÉS SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Le site internet de la commune (<http://moissac-vallee.fr/>) permet d'avoir accès aux actualités qui concernent la commune et le territoire et à un ensemble de documents relatifs à la vie de la commune et du territoire.

Il est mis à jour très régulièrement, et de nouveaux liens, documents ou fonctionnalités sont ajoutés en fonction du besoin.

Les informations ci-dessous sont venues compléter le contenu du site.

dans le menu « INFORMATIONS »

- Les arrêtés, les règlements et documents sur l'emploi du feu, les OLD, les risques majeurs.
- Des informations sur les transports en commun sur notre territoire.
- Les documents sur les aspects financiers, comptes administratifs, règlement budgétaire.

INFORMATIONS ▾

Arrêté emploi du feu –  
rappel de la  
réglementation

Obligation légale de  
débroussaillage (OLD)  
– Foire aux Questions

DICRIM: Document  
Communal sur les  
Risques Majeurs  
(09/07/2018)

Horaires Car Saint Jean  
du Gard – Nîmes

Transports en commun  
en Sud Lozère –  
brochure

Présentation des  
Comptes Administratifs  
2023 ( budgets la  
commune, de l'AEP et du  
Village de vacances)

Règlement Budgétaire et  
Financier de la  
commune

Règlement du service de  
l'eau potable (AEP)

Passage de la redevance  
à la taxe des ordures  
ménagères

Guide du tri des déchets

En particulier :

## dans le menu « URBANISME »

- La synthèse des autorisations d'urbanisme à fournir en fonction des travaux.
- Un lien vers les formulaires adéquats à télécharger sur le site de « service-public.fr ».
- Les règlements qui s'appliquent à chacune des zones définies dans le PLUI.
- Les plans de zonage pour l'ensemble de la commune et par quartiers

### URBANISME ▾

Urbanisme: Quelles autorisations, pour quels travaux?

Formulaires à télécharger

PLUi: lien vers le site Geoportail Urbanisme

PLUi: règlement pièces écrites

PLUi : plans de zonage approuvés

## dans LE PIED DE PAGE

- Un accès au planning des salles du Piboulio.

### RESERVATIONS

- + Salles et temples communaux
- + Piboulio petite salle
- + Piboulio grande salle

- L'accès à la station météo de Saint Roman (possibilité de faire des extractions de données),
- L'accès au site Vigicrues aux données mesurées au Pont de Campéménard.
- L'accès à « Inforoute48 » pour les informations sur les conditions de circulation en Lozère.

### LIENS SITES METEO

- + Meteo France
- + Station météo Saint Roman – site Hydroportail
- + Site Vigicrues – Gabriac Pont Campéménard
- + Conditions de circulation en Lozère (inforoute48)

- Les numéros de téléphone des maisons de santé, des cabinets infirmiers, des maisons de services : *si votre smartphone vous le permet, le numéro peut être composé directement en cliquant dessus.*

### INFORMATIONS PRATIQUES

- + SAMU: 15 + Police: 17 + Pompiers: 18
- + Urgences médecins – dentistes (48): 0 810 604 608
- + Cabinet Infirmières – Ste Croix V.F.: 04 48 88 97 27
- + Maison de santé – St Etienne V.F.: 04 66 45 74 80
- + Maison de santé – St Jean du Gard: 04 66 85 17 52
- + France Services – Vallée Française: 07 85 97 22 62
- + Maison des services de St Etienne VF

- Les accès aux sites de la communauté de communes (tourisme et PLUI), de gestion des déchets.
- Un accès aux sites permettant de suivre le déploiement de la fibre
- Le site du Parc National des Cévennes.

### LIENS RAPIDES

- + Site de la CC Cévennes au Mont Lozère
- + Site de l'Office de Tourisme des Cévennes au Mont Lozère
- + PLUi des Hauts Gardons
- + Geoportail Urbanisme
- + Quelles autorisations, pour quels travaux?
- + Site du Syndicat Mixte Environnement Sud Lozère
- + Horaires déchèteries
- + Guide du tri
- + Gendarmeries
- + Déploiement fibre optique
- + Eligibilité fibre optique
- + Parc National des Cévennes
- + Natura 2000
- + Ancien site internet de la mairie

### REPAS DES AINÉS 2025

Le rendez-vous annuel du repas des aînés a eu lieu le Dimanche 12 janvier 2025 au village de gîtes de St Roman de Tousque, à Moissac Vallée Française.

Un moment attendu, propice aux retrouvailles et aux échanges.

Après l'apéritif partagé autour du traditionnel brasero bien apprécié en cette saison, le repas s'est déroulé au rythme d'un agneau cuit à la broche, en toute convivialité, et en présence de Madame la Députée de Lozère Sophie Pantel et de notre conseiller Départemental Robert Aigoïn.

**Le conseil municipal réuni à cette occasion festive adresse à tous ses aînés, ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.**



### INAUGURATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Dimanche 12 janvier a eu lieu l'inauguration de la nouvelle bibliothèque à Saint-Roman-de-Tousque, devenue entre-temps la médiathèque « la Biblio du Clocher ».

En présence du maire, Philippe Flayol, Robert Aigoïn, conseiller Départemental, de la députée Sophie Pantel et sous le regard attentif des enfants et du public, la sous-préfète de Florac-Trois-Rivières, Valérie Fuscien, a coupé le ruban tricolore.

La médiathèque se situe derrière le temple et est contiguë au clocher. Cet espace, ancien local de bienfaisance, servait déjà de lieu de rencontre dans la première moitié du XXe siècle et était utilisé, entre autres, pour échanger des livres entre particuliers.

Dans les années soixante, un point lecture municipal structuré a pris forme, installé dans différents lieux du village et devenu bibliothèque dans la cantine de l'école.

La bibliothèque est ouverte au public depuis le 10 décembre.

L'espace jeunesse avec mobilier adapté et matériel multimédia, a requis une attention toute particulière pour permettre le déroulement d'ateliers et l'accueil régulier des écoliers. Ainsi, la boucle de partage de connaissances et de découverte ne s'est jamais rompue, elle continue de transmettre, de divertir et de créer. Au-delà des livres, la bibliothèque du clocher devient un

lieu de vie, d'échanges, de rencontres et de partage.

Après les discours des élus, le public a été invité à partager le verre de l'amitié autour d'une collation.

*La bibliothèque est ouverte les mardis et jeudis et le premier mercredi de chaque mois, de 14 h à 17 h et le troisième samedi de chaque mois, de 10 heures à midi.*



## CHUTES DE NEIGE FÉVRIER 2025

Les 8 et 9 février derniers, a eu lieu un épisode neigeux remarquable. 15 à 20 centimètres de neige sont tombés en l'espace d'une journée sur la Corniche, particulièrement à Saint Roman de Tousque, transformant notre paysage cévenol en décor hivernal.

Cette météo a nécessité une mobilisation importante des élus et des habitants. La lame de déneigement est rapidement intervenue pour dégager une partie des rues de Saint Roman. Les riverains ont fait preuve d'une belle solidarité.

M. le Maire a été en relation avec la cellule de crise mise en place par le préfet de la Lozère, permettant de faire un point régulier des situations sensibles ou critiques. L'accent a été mis sur l'absence d'alimentation électrique, notamment en raison de la présence de la fromagerie et des élevages caprins en période de lactation. M. le Maire remercie les différents intervenants et notamment Maxime Flayol et Camille Davout pour le passage de la lame de déneigement, sur une partie du village de St-Roman.



## ORGANISATION DU PETIT MARCHÉ DE SAINT ROMAN

Le marché se tenant sur le domaine public, il fait partie des prérogatives du Maire de mettre en place un règlement encadrant l'utilisation du domaine public, le choix des participants (producteurs et artisans locaux, pas d'achat/revente...).

Un règlement sera rédigé en se basant sur l'existant pour d'autres marchés artisanaux.

**ANNONCE DU CABINET  
D'INFIRMIÈRES DE SAINTE  
CROIX VF**

Recherche infirmier(e) remplaçante en vue d'une collaboration pour 10 jours par mois à partir de mai 2025.

Cabinet infirmier basé sur Ste Croix Vallée Française, composé d'une titulaire et d'une remplaçante fixe. Patientèle fidèle, accueillante et disponible. Tournée d'environ 140 km/j en zone rurale, basse montagne. Soins variés en fonction des besoins du secteur.

Logement possible. Permis B indispensable

Situé dans un village dynamique avec un tissu associatif et culturel, au coeur des Cévennes lozériennes. Service : école, transport scolaire, crèche, restaurant, épicerie, boulangerie, poste, potentiel touristique sur la saison estivale.

MSP en fin de construction dans le village, MSP multisites : 3 médecins avec tournées à domicile, 3 kinés, psychologue, pédicure-podologue, audioprothésiste, ostéopathe.

Merci de me contacter par mail [etienne.camille.ide@gmail.com](mailto:etienne.camille.ide@gmail.com)

# Gardons ALABRI

Un diagnostic gratuit pour tous les propriétaires  
d'un logement en zone inondable



**Le risque inondation concerne plus de 50 000 habitants sur le bassin versant des Gardons. L'EPTB Gardons est en charge de la prévention de ce risque sur ce territoire pour le compte des communautés de communes et d'agglomération.**



Pose d'un batardeau devant une porte

**A partir de septembre 2024, l'EPTB Gardons lance Gardons ALABRI, une vaste opération de diagnostics gratuits des logements situés en zone inondable !**

## Quels travaux pour protéger votre logement ?

Les propriétaires peuvent contacter l'équipe *Gardons ALABRI* du bureau d'études OSGAPI, qui a été mandaté par l'EPTB Gardons, pour procéder aux visites des biens et l'établissement d'un diagnostic. Celui-ci détermine la hauteur d'eau dans l'habitation à partir d'un levé topographique puis décrit les travaux à mener.

Il s'agit dans la majeure partie des cas de poser des batardeaux aux niveaux des portes pour empêcher l'eau d'inonder la partie habitable et de causer d'importants dommages. Pour les biens les plus exposés, la construction d'un espace refuge

peut être requise. Ces travaux sont rendus obligatoires par les Plans de Prévention du Risque Inondation (PPRI) pour les communes qui en sont dotées.

**Des travaux pris en charge à minimum 80% et jusqu'à 100%**

A l'issue du diagnostic, l'équipe *Gardons ALABRI* accompagne les propriétaires pour la réalisation des travaux en facilitant l'obtention de 80% de subvention de la part de l'Etat.

20% supplémentaires de la part du Département du Gard sont possibles sous condition de ressource.

## Vous avez dit ALABRI ?

La 1<sup>ère</sup> opération *ALABRI* a été lancée par l'EPTB Gardons dès 2010. Elle a montré toute son efficacité lors des inondations de 2014 pendant lesquels certains propriétaires ont été protégés grâce aux batardeaux. *Gardons ALABRI* est la 3<sup>ème</sup> opération *ALABRI* lancée.

*Gardons ALABRI* est une opération de l'EPTB Gardons avec le soutien financier de l'Etat, de la Région Occitanie et du Département du Gard.



Espace refuge à l'étage d'une maison

**POUR UN DIAGNOSTIC GRATUIT !**

Contactez l'équipe *ALABRI* :

**09 74 76 93 52**

[alabri@osgapi.com](mailto:alabri@osgapi.com)

<https://osgapi.com/gardonsalabri/>



Établissement Public Territorial de Bassin Gardons • 6 avenue Général Leclerc 30000 NÎMES  
Tél : 04 66 21 73 77 • [contact@les-gardons.fr](mailto:contact@les-gardons.fr) • [www.les-gardons.fr](http://www.les-gardons.fr)

# AGENDA

## PROGRAMME



### DES FESTIVITÉS

- Cérémonie d'hommage à la résistance, à la stèle : dimanche 13 avril 2025 à **confirmer**
- Fête du pélardon : 4 mai 2025 à Ste Croix VF
- Repas de la commune 8 mai 2025 à la suite de la cérémonie de commémoration qui aura lieu à 11h00 à la mairie

## INFOS PRATIQUES

- **SAMU: 15**
- **Police: 17**
- **Pompiers: 18**
- **Urgences médecins - dentistes (48):**  
0 810 604 608
- **Cabinet Infirmières :**  
**Ste Croix VF:**  
04 48 88 97 27
- **Maisons de santé**  
**St Etienne VF:**  
04 66 45 74 80  
**St Jean du Gard:**  
04 66 85 17 52
- **France Services VF:**  
07 85 97 22 62

# ÉTAT CIVIL

## Décès :

- Daniel BENOIT, décédé le 30 avril 2024

## Naissance :

- Marceau, Jeremiah REY, né le 27 mars 2024
- Iris FLAYOL, née le 29 juillet 2024
- Alexy, Corentyn, Axel FLAYOL, né le 25 janvier 2025

## POUR RESTER INFORMÉ(E)S

Si vous souhaitez être informé(e) des événements et des activités de la commune, vous pouvez vous inscrire en envoyant un mail à :

[mairie.moissac.v.f@wanadoo.fr](mailto:mairie.moissac.v.f@wanadoo.fr)

Vous recevrez ainsi régulièrement des informations par mail.

Idem, si vous souhaitez vous désabonner, vous pouvez envoyer un mail à :

[mairie.moissac.v.f@wanadoo.fr](mailto:mairie.moissac.v.f@wanadoo.fr) avec STOP en objet de votre mail.

## Informations légales et obligatoires :

- **Responsable de la publication** : Philippe Flayol
- **Ont participé à ce numéro** : Katy Entremont, Michel Thibon, Thierry Vuillemot, Marc Yaguyian